

## Lettre ouverte à M. le Supérieur du Patronage de Québec

M. le Supérieur,

Jadis je publiais en Irlande une Revue tout aussi suppliante que la vôtre, intitulée "Gems of Charity"; je vois qu'à Québec sous le ciel bleu de ma patrie les pierres précieuses se sont changées en Fleurs.

Mais ce qui me réjouit davantage c'est que la vôtre n'a pas eu le sort de ne vivre qu'un matin, et qu'elle prend même toute la résistance du diamant qui ne peut fondre. Hélas! les Gems ont fondu !!

Enfin entre les fleurs et les diamants, la charité est bien placée, ou plutôt ce sont eux qui sont bien situés, car c'est la Charité qui donne l'immortalité aux Fleurs et la splendeur aux rubis, c'est elle qui mieux que cela à Québec fournit du pain et des habits à nos enfants du Patronage.

Vous m'avez fait l'honneur de m'attribuer le tirage de votre dernier numéro; j'avoue qu'en agissant ainsi vous avez compris toute l'affection que je portais au premier Patronage de ma bien-aimée Patrie, à cette fondation rêvée autrefois sous les ombrages du Séminaire d'Issy, et que le Bon Dieu a fait surgir en se passant admirablement de moi.

Mais en devinant cela, peut-être n'avez-vous pas deviné que j'étais tout aussi pauvre que vous, et n'ayant plus de Gems je ne pouvais pas vous payer le luxe des fleurs, pas même un pauvre petit bouquet.

Et cependant honneur oblige, car c'est imprimé. Le tirage de ce numéro est offert par le Rév. E. Piché, Visiteur des Frères de St-Vincent de Paul !!

Quand on se voit ainsi exhibé au public avec tous ses titres, le cœur doit battre à tout rompre. . . . mais les palpitations de ce pauvre muscle creux n'ont jamais eu l'avantage de remplir la bourse, et le comble de l'émotion ne fait qu'augmenter ma pénurie.

Il ne reste donc plus qu'à me jeter dans les bras de mes compatriotes, et à les supplier de sauver mon honneur, ou plutôt celui de la race canadienne tout entière, car autrement vous auriez peut-être la sainte astuce de dire que le premier Visiteur canadien n'a pas pu payer un tirage des Fleurs de la Charité.